



**Extrait du registre des délibérations
 Réunion du 02 juin 2022**

L'an deux mille-vingt-deux, le deux juin à 18 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 26 avril 2022.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI
 Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT
 Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE

Absents excusés :

Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI – donne procuration à M. Alessandro BERNARDI
 Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

N° 2022-09

**OBJET : MODIFICATION COMPLEMENTAIRE DES CONDITIONS
 D'ENTREE ET GRILLES TARIFAIRES DU GUEULARD PLUS**

Il est proposé les conditions d'entrée et les grilles tarifaires, de la Scène de Musiques Actuelles Le Gueulard Plus, suivantes :

Tarifs d'entrée programmation (hors jeune public)

Programmation Tarifs TTC	Tarif sur place (guichet)	Tarif prévente (marque blanche)	Tarif enfant -15 ans (sur justificatif)	Tarif membre G+
				Tout spectacle au guichet et hors commission en prévente
Tarif A	10 €	9 €	Gratuit	7 €
Tarif B	14 €	12 €		10 €
Tarif C	17 €	14 €		12 €
Tarif D	20 €	17 €		14 €
Tarif E	25 €	22 €		19 €
Release Party	5 €			
Studios en scène, sortie d'album, visite, répétition publique, rencontre d'artistes	Gratuit			
Centres de loisirs, culturels et éducatifs	7 € TU			

Mission « diffusion » : le taux de TVA applicable est le taux réduit en vigueur.
 Des frais de production d'une valeur de 1 € par billet vendu sont compris dans les tarifs sur place et en prévente.

Catégories tarifaires :

- Tarif G+ (sur présentation d'un justificatif) :
 - Détenteurs de la carte G+
 - Détenteurs des cartes d'abonnés ou d'adhésion des structures fondatrices du réseau MAEL : L'Autre Canal (Nancy), BAM (Metz), Halle Verrière / Cadhame (Meisenthal), La Souris Verte (Epinal), MJC du Verdunois (Belleville-sur-Meuse), MCL (Gérardmer)
 - Adhérents des salles de FEDELIMA
 - Adhérents ou abonnés des associations partenaires à la saison culturelle (Damage Done, JazzPote, Pavé, etc)
 - Adhérents aux InterCEA, Amicale du personnel de la CAVF, mutuelle MGEN, C.A.S.I Lorraine et autres contractualisations avec des CE et assimilés.

- Gratuité permanente :
 - Les accompagnateurs des personnes en situation de handicap
 - Les accompagnateurs du public scolaire dans la limite de 2 accompagnateurs par classe
 - Les accompagnateurs des publics issus de structures socio-culturelles, médico-sociales et de loisirs sur la base d'un accompagnateur pour 10 jeunes
 - Entrée gratuite sur réservation pour les visites du Gueulard Plus, les répétitions publiques et les rencontres d'artistes

- Carte Jeun'Est : un porte-monnaie « spectacles » qui comprend 4 réductions de 5 €. Ouvert à tous les jeunes bénéficiaires d'un compte Jeun'Est actif sans différence d'âge ni de profil.

- Pass Culture : une web-application pour les jeunes éligibles sur laquelle ils disposent de 20 à 300 € pendant 24 mois pour découvrir et réserver propositions culturelles de proximité et offres numériques

- Chèques vacances (ANCV) et culture (Up)

Tarifs d'entrée programmation jeune public et action culturelle (uniquement à compter du 1^{er} juillet 2019)

Jeune Public – tarifs	
Tarif scolaire	5.50 €
Tarif périscolaire – centre de loisirs – établissement spécialisé	5.50 €
Tarif séance tout public	7 €
Tarif Pass Famille	23 €
Atelier de pratique artistique jeune public (séance)	6 €
Visite, répétition publique, rencontre d'artiste	Gratuit
Casque antibruit pour enfant (Agi'son)	17,00 €

Mission « action culturelle » : non soumis à TVA.

Des frais de production d'une valeur de 1 € par billet vendu sont compris dans les tarifs de la programmation Jeune public.

Catégories tarifaires :

- Tarif unique pour tout spectateur
- Gratuité permanente :
 - Les accompagnateurs des personnes en situation de handicap

- Les accompagnateurs du public scolaire et périscolaire, les accompagnateurs par classe ou d'un animateur pour 10 jeunes
- Entrée gratuite sur réservation pour les visites du Gueulard Plus, les répétitions publiques et les rencontres d'artistes
- Les parents détenteurs de la carte G+ accompagnant leurs enfants pour les spectacles jeunes publics
- Carte Jeun'Est et Pass Culture
- Chèque vacances (ANCV) et culture (Up)

Carte G+

Carte G+		
	1 ^{ère} année	Renouvellement
Tarif individuel plein	15 €	10 €
Tarif individuel réduit	7,50 €	5 €
Tarif individuel mi-saison (janvier)	7,50 €	néant
Tarif individuel partenaires	5 €	

La carte G+ 2022/2023 est valable du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 aux conditions suivantes :

Catégories tarifaires :

- Tarif plein : Individuels à partir de 18 ans révolus
- Tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) :
 - Individuels de moins de 18 ans
 - Demandeurs d'emploi
 - Bénéficiaires du RSA
 - Personnes en situation de handicap
 - Retraités
- Tarif mi-saison : à compter du 1^{er} janvier, le tarif mi-saison s'applique
- Tarif partenaires :
 - Adhérents des associations partenaires à la saison culturelle
 - Détenteurs des cartes d'abonnés ou d'adhésion des structures fondatrices du réseau MAEL : L'Autre Canal (Nancy), BAM (Metz), Halle Verrière / Cadhame (Meisenthal), La Souris Verte (Epinal), MJC du Verdunois (Belleville-sur-Meuse), MCL (Gérardmer)
 - Adhérents aux InterCEA, Amicale du personnel de la CAVF, mutuelle MGEN, C.A.S.I Lorraine et autres contractualisations avec des CE et assimilés.
 - Membres des groupes inscrits aux studios

Elle donne droit :

- 4 concerts gratuits par saison
- Opérations spéciales pour certains concerts : 1 place achetée / 1 place offerte
- Tarifs privilégiés aux spectacles (hors jeune public)
- Primeur de l'information et de la billetterie
- Entrée gratuite pour les abonnés accompagnant leur(s) enfant(s) au(x) spectacle(s) Jeune public
- Tarif adhérent aux autres salles MAEL et au festival JazzPote

La carte G+ est nominative, non cessible et valable de septembre à août.

Elle est obligatoire pour tout utilisateur des studios au tarif partenaire

Non soumis à TVA.

Tarifs boissons et petite restauration

Les tarifs suivants sont appliqués pour la vente des boissons et de la petite restauration à consommer sur place, ainsi que des produits divers, et ce jusqu'à prochaine modification :

Boissons – tarifs TTC	
Bière pression 25 cl	2,50 €
Bière pression artisanale 25 cl	3,00 €
Bière pression spéciale 25 cl	3,50 €
Bière en boîte ou en bouteille 25 cl	3,00 €
Bière en boîte ou en bouteille spéciale 25 cl	3,50 €
Bière en boîte ou en bouteille Guinness 33 cl	4,50 €
Bière en boîte ou en bouteille Guinness 50 cl	7,00 €
Bière pression 50 cl	4,50 €
Bière pression artisanale 50 cl	5,50 €
Bière pression spéciale 50 cl	6,00 €
Vin rouge ou blanc ou rosé 12,5 cl	3,00 €
Soda 33 cl	2,50 €
Jus de fruit artisanal 25 cl	2,50 €
Café, thé, eau pétillante	1,50 €
Caution gobelet réutilisable	1,00 €
Petite restauration – tarifs TTC	
Part de pizza	3,00 €
Sandwich	3,50 €

Pour les consommations sur place, les taux de TVA en vigueur sont à appliquer :

- 20 % de TVA pour les boissons alcoolisées
- 10 % de TVA pour les boissons non alcoolisées
- 10 % de TVA pour la petite restauration
- Caution gobelet non soumise à TVA

Tarifs atelier de pratique artistique, stage et réunion d'information

Intitulé	Unité	Coût unitaire TTC
Atelier de pratique artistique	1H	6 €
Stage avec formateur externe	1H	6 €
Stage avec formateur interne	Stage	6 €
Réunion d'information	Réunion	Gratuit

Mission « ressource/accompagnement artistiques » : soumis à 20% de TVA.

Studios de répétition – tarifs TTC	
Tarif horaire entre 10H et 16H pour groupes	3,00 €
Tarif horaire entre 10H et 16H pour solo	2,00 €
Tarif horaire entre 16H et 23H pour groupes	4,00 €
Tarif horaire entre 16H et 23H pour solo	3,00 €
Forfait journée de 10H à 18H pour groupe	20,00 €
Forfait journée de 10H à 18H pour solo	12,00 €
Forfait journée de 10H à 23H pour groupe	26,00 €
Forfait semaine (du lundi au vendredi de 10H à 19H)	100,00 €
Caution studio en cas de dégradation	300,00 €
Badge studio : remplacement pour vol ou dégradation durant l'inscription	10,00 €
Badge studio : non restitution du badge à la fin de l'inscription	40,00 €
Intervention suite au non-respect des horaires, déclenchement de l'alarme	250,00 €
Carte G+ individuelle pour l'utilisation des studios	5,00 €
Pôle associatif – tarifs TTC	
Location en journée et en semaine	50,00 €
Location en soirée et en week-end	100,00 €
A destination des partenaires (bénéficiaire G+)	Gratuit
Salle de spectacles – tarifs HT	
Location de la salle de spectacles 360 places en debout avec un technicien pour 1 journée pour l'organisation de concerts sur la même soirée	1 350,00 €
Location de la salle de spectacles 360 places en debout avec deux techniciens pour 1 journée pour l'organisation de concerts sur la même soirée	1 700,00 €
Caution	3 000,00 €
Location journalière de la salle de spectacles pour les résidences artistiques et les résidences de pré-production scénique	500,00 €
Location de la salle de spectacles pour conférence, discours, pot ou assimilé à destination des acteurs du Val de Fensch	300,00 €
Location de la salle de spectacles pour conférence, discours, pot ou assimilé à destination des acteurs extérieurs du Val de Fensch	500,00 €
Caution	1 000,00 €

Mission « ressource/accompagnement » : soumis au taux de TVA de 20%.

Tarifs de la ressource et des accompagnements

Intitulé des accompagnements	Tarifcation spécifique	Durée pour le groupe	Coût séance TTC facturé au groupe
Répétitions accompagnées (objectif live)	Dans la limite de 3 à 6 séances de 3H à raison d'une séance par mois.	3h00	30,00 €
Répétitions de préparation à l'enregistrement (objectif maquette)		3h00	30,00 €
Travail technique sur scène (son ou lumières ou vidéo)		7h00	120,00 €

Travail artistique sur scène	7H sur une journée	7h00	120,00 €
Enregistrement audio et/ou mix		7h00	120,00 €
Identité visuelle et musicale	Forfait divisible de 7h	7h	180,00 €
Aide à la composition et à l'arrangement		7h	180,00 €
Accompagnement organisationnel ou préparation au concert (objectif sortie d'album)	Forfait divisible de 3h	3h	30,00 €
Initiation personnalisée au Do It Yourself	Forfait divisible de 6h	6h	120,00 €
Optimisation des réseaux sociaux et création de contenus	Forfait divisible de 6h	6h	120,00 €

Mission « ressource/accompagnement » : soumis au taux de TVA de 20%.

Après entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOPTE les conditions d'entrée et les grilles tarifaires telles que susmentionnées

Membres élus : 5
 En activité : 5
 Membres présents : 3
 Membres absents excusés : 2
 Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,
 le compte rendu de cette délibération sera affiché
 à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
 Hayange, le 07 juin 2022

Le Président,
 Alessandro BERNARDI